



RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

Candice.Therien@rcmp-grc.gc.ca

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

<b>Title – Sujet</b> DDR pour services alimentaire dans le cadre du Sommet du G7		
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 201806152		<b>Date</b> le 16 janvier, 2018
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b>		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At /à :</b>	14 :00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
<b>On / le :</b>	2 février, 2018	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> Specified Herein Précisé dans les présentes		
<b>Address Inquiries to –</b> <b>Adresser toute demande de renseignements à</b> Candice Therien (Candice.Therien@rcmp-grc.gc.ca)		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 613-843-3826		<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b> 613-825-0082
<b>Delivery Required –</b> <b>Livraison exigée</b> See Herein		<b>Delivery Offered –</b> <b>Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:</b>		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>		<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Signature</b>		<b>Date</b>

Comments: - Commentaries :



## **Demande de renseignements**

### **Possible besoin en services alimentaires dans le cadre du Sommet du G7 qui aura lieu le 8 et le 9 juin 2018**

**CETTE DEMANDE N'EST PAS UN APPEL D'OFFRES.**



## Avis

La présente demande de renseignements (DDR) ne constitue pas un engagement de la part du Canada à publier subséquemment une demande de propositions pour des services alimentaires dans le cadre du Sommet des 7 pays les plus industrialisés (G7) dont le Canada fait partie, un évènement de nature internationale qui aura lieu dans la région de Charlevoix. Un possible besoin de repas style buffet, déjeuners, boîtes à lunch et repas livrables pourrait être nécessaire pendant une période qui pourrait s'échelonner sur une dizaine de jours dans les environs du 8-9 juin 2018. La DDR et toutes les réponses reçues ne constituent aucunement un engagement de la part du Canada à conclure tout contrat avec une ou plusieurs parties. Les réponses à la DDR permettront au Canada d'évaluer la stratégie à adopter, le cas échéant, concernant d'autres activités connexes. La présente n'est pas une demande de soumissions et les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation officielle. Des messages d'avis seront publiés sur le site Achats et ventes ([www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca)) à mesure que des renseignements supplémentaires seront disponibles. La gendarmerie royale du Canada (GRC) sollicite des renseignements pour son propre bénéfice et il ne promet pas qu'un contrat sera attribué à un des répondants. Les renseignements recueillis permettront, en outre, de structurer la DDP. La présente DDR vise seulement à obtenir la rétroaction de l'industrie sur les points abordés. Les renseignements fournis pourraient être publiés d'une manière qui protège l'identité de leurs sources; celles-ci ne seront donc pas divulguées. Les renseignements de nature exclusive seront protégés conformément aux politiques fédérales. Les réponses seront traitées de façon strictement confidentielle et seront soumises aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*. Elles seront conservées et serviront à l'élaboration d'autres documents et décisions internes en matière de planification, et possiblement d'une DDP. Il convient de noter que les réponses à la DDR ne seront pas retournées à l'expéditeur.

## Table des matières

Aperçu de la DDR

Annexe 1 - Questions relatives à la DDR



## **Demande de renseignements (DDR)**

### **1.0 Aperçu de la DDR et renseignements demandés**

Il est fortement possible que le Canada requiert des services temporaires de repas dans les régions de Tadoussac, Baie Ste-Catherine, St-Simeon, Cap-À-L'Aigle, La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Irénée, Les Éboulements, Baie-St-Paul, Petite-Rivière-St-Francois, Stoneham, Beaupré et de Charlevoix afin de nourrir les ressources de sécurité dédiées pour le Sommet du G7 qui se tiendra le 8-9 Juin 2018. Les employés seront logés dans les lieux nommés ci-haut et dans quelques cas, les options de restaurations commerciales sous la forme de restaurants traditionnels ne seront pas accessibles ou à proximité des lieux d'hébergement. Le Canada voudrait identifier les différentes possibilités dans ces régions qui pourraient subvenir aux besoins alimentaires de la main d'œuvre.

#### **1.1 Contexte**

Le Canada sera l'hôte de la rencontre du Groupe des sept (G7), les 8 et 9 juin 2018. Le G7 est un groupe de discussion et de partenariat économique des sept puissances économiques du monde. Ces pays sont le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis, ainsi que les présidents de la Commission européenne et du Conseil européens. Le sommet offre des occasions aux dirigeants, ministres et décideurs politiques de ces pays de se rencontrer chaque année pour bâtir des consensus autour des enjeux mondiaux les plus ardues. Le Canada souhaite coordonner, les services alimentaires requis des différents participants. À cet effet, afin de répondre aux besoins d'un tel événement, le Canada s'apprête à passer des marchés de services (contrats) avec un ou plusieurs compagnies de services alimentaires qui auront les permis, l'expérience et l'équipement nécessaires pour combler les besoins de repas dans les régions de Tadoussac, Baie Ste-Catherine, St-Simeon, Cap-À-L'Aigle, La Malbaie, Pointe-au-Pic, St-Irénée, Les Éboulements, Baie-St-Paul, Petite-Rivière-St-Francois, Stoneham, Beaupré et de Charlevoix. Afin de rendre efficace l'approvisionnement de ces services, le Canada procède à cette demande de renseignements.

#### **1.2 Renseignements demandés**

##### **1.2.1 Généralités**

Gendarmerie Royale du Canada (GRC) cherche à obtenir des renseignements concernant le contenu de la DDR. Afin de faciliter cet exercice, GRC a mis sur pied un certain nombre de questions auxquelles vous êtes invités à répondre ou formuler des observations. Ces questions sont indiquées à l'annexe 1. On invite les répondants à formuler des commentaires et des observations concis qui, selon eux, seraient utiles à la GRC pour mettre sur pied une approche visant à rendre efficace son processus d'approvisionnement de services alimentaires pour le G7 et surtout faciliter aux fournisseurs les soumissions à une demande future de propositions qui pourrait avoir lieu peu après cette demande de renseignements.



## 1.2.2 Présentation des réponses

La GRC cherche à obtenir un certain nombre de réponses de la DDR. Dans le but de faciliter l'examen de ces documents, la GRC demande que les réponses suivent la structure et la numérotation des questions indiquées à l'annexe 1. Bien que la GRC cherche à obtenir des renseignements complets sur les contenus de la DDR, il est entendu que, pour différentes raisons, les répondants peuvent être dans l'impossibilité de fournir certains des renseignements demandés. Toutefois toute forme de renseignement de la part des répondants serait grandement appréciée. Dans le but d'alléger le fardeau administratif tant pour les répondants que pour la GRC, on demande aux répondants de fournir leurs réponses soit par courriel et/ou par télécopieur. Si pour une raison quelconque, il est impossible d'utiliser ces moyens, nous vous recommandons d'utiliser les services de messagerie expédiée, puisque nous espérons procéder rapidement.

Indiquez clairement tout renseignement confidentiel. Les réponses seront traitées de manière confidentielle et soumises aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

## 2.0 Administration de la DDR

### 2.1 Personne-ressource désignée par GRC

La personne-ressource désignée par GRC pour l'administration de la DDR est :

Candice Therien, Gestionnaire des approvisionnements  
Téléphone : 613-843-3826 ou 613-791-2818  
Candice.Therien@rcmp-grc.gc.ca  
Pilier de Sécurité Fédérale au G7  
GRC - Direction des événements majeurs  
73 Leikin Drive Mailstop #105  
Ottawa Ontario K1A 0R2

### 2.2 Questions au sujet de la DDR

**Toutes les questions doivent être présentées par écrit** à la personne-ressource au moins deux (2) jours civils avant la date de clôture de la DDR. Pour ce qui est des questions reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

### 2.3 Présentation d'une réponse

Tous les commentaires ou les renseignements en réponse à la DDR doivent être présentés au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de renseignements.



## **2.4 Traitement des réponses à la DDR**

Le traitement et l'examen des réponses reçues à la DDR se feront de la manière suivante :

- les réponses et les révisions qui ont été communiquées verbalement ou par téléphone pourraient ne pas être considérées;
- les réponses reçues après l'heure de clôture indiquée dans la DDR pourraient ne pas être considérées,
- la GRC ne sera en aucun cas tenu responsable envers toute tierce partie qui fournit une réponse à la DDR.



## Annexe 1 – Questions de la GRC concernant la DDR

1. Quelles dispositions avez-vous prises pour préparer et livrer la nourriture de façon à éviter la contamination croisée (nourriture sans gluten, allergies, nourriture végétarienne, etc.)?
2. Sera-t-il un problème pour votre entreprise d'avoir des employés bilingues? Votre entreprise aura-t-elle des problèmes relativement à l'embauche d'employés bilingues?
3. Que considérez-vous lors de la facturation (durée du contrat, période d'attente, distance entre les sites, emplacement du point de départ, etc.)? Avez-vous accès à un système de suivi pour facturer différents groupes?
4. Est-ce que votre entreprise a des pratiques respectueuses de l'environnement comme l'utilisation d'ingrédients locaux, de matériaux écologiques ou de véhicules à carburant de remplacement?
5. Êtes-vous dans la possibilité d'offrir un service de livraison de repas et/ou aliments dans des endroits éloignés et d'effectuer plusieurs petits arrêts?
6. Avez-vous une cuisine ou cantine mobile?
7. Pouvez-vous offrir trois repas par jour à plus de 200 employés effectuant des quarts de travail de jour et de nuit pendant environ huit jours?
  - a) Si oui, avez-vous déjà fait quelque chose de semblable? Comment s'est déroulée votre expérience?
8. Êtes-vous en mesure de travailler à l'extérieur dans un environnement éloigné et d'être autonome sans électricité pour une durée de moins de 5 heures?
9. Avez-vous accès à du matériel de type chapiteau, tables, chaises, lampes chauffantes, unités de climatisation mobiles, génératrices et planchers transportables?
10. Avez-vous accès à des camions de livraison?
11. Pouvez-vous produire et distribuer environ une centaine de boîtes-repas à court préavis?
12. Quels types de véhicules utilisez-vous pour mener vos activités? Pouvez-vous nous fournir une liste?



13. Quelles procédures suivez-vous en cas de situation imprévue, comme une panne mécanique majeure?
14. Est-ce que vous offrez un service d'assistance 24 heures en cas de problème ?
15. Est-ce que votre entreprise pourrait travailler à mettre sur pied un service de navette à heure fixe et assurer le mouvement de celle-ci de manière autonome dans des régions fixes afin de livrer des repas?
16. Y'a-t-il possibilité de sous-contracter avec une entreprise d'une province étrangère ? (ex. Ontario, Nouveau-Brunswick)
17. Combien de temps vous prendra-t-il une fois le contrat établis pour obtenir le service ?
18. Quels sont vos politiques d'annulation ?
19. Avez-vous une entreprise de restauration ou un endroit pouvant recevoir les services d'un traiteur?
20. Auriez-vous une objection si vos véhicules de transport demeuraient stationnés sur un lot sécurisé par la GRC lors de période d'inactivité ?